



# FLASH INFOS



**Direction des relations publiques**

**SOCIÉTÉ MINIÈRE  
NOTRE AVENIR  
SE CONSTRUIT  
AUJOURD'HUI  
DU SUD PACIFIQUE**

**SMSP**

## **Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en outre-mer**

Dans le cadre de l'année des outre-mer, l'Agence Française de Développement organisait le 25 novembre à Paris une conférence à caractère économique sur le thème « créer de la valeur ajoutée et de l'emploi outre-mer ». A côté des études et résultats d'enquête qui ont été présentés sur des sujets majeurs pour le développement économique ultramarin, cette conférence introduite par Michel Rocard s'est appuyée sur des témoignages d'entreprises. L'objectif de ces témoignages était d'apporter un éclairage concret d'expérience de développement sur le marché intérieur mais aussi à l'export d'entreprises implantées dans les départements et collectivités d'outre-mer. Accompagné du Président de la Province Nord, Paul Néaoutyine, le Président Directeur Général de la SMSP, André Dang, a été invité par l'AFD pour présenter devant 200 représentants ultramarins et la Ministre chargée de l'outre-mer, Marie Luce Penchard, la stratégie du groupe SMSP en matière de développement à l'international et les actions menant à la croissance créatrice d'emplois. Cette conférence aura aussi été l'occasion d'officialiser le soutien actif de l'AFD quant à la mise en place d'un financement supplémentaire destiné à augmenter la participation de la SMSP dans le financement de la construction de l'usine du Nord.



**> NOVEMBRE 2011**

## PT Antam visite la SNNC

Trois délégués de l'indonésien PT Antam incluant son directeur d'exploitation, ont visité la SNNC le 4 novembre. Après la visite de l'usine de ferronickel, s'est tenue la réunion d'échanges techniques avec partage d'information sur les questions clés incluant la réduction des coûts de production et celle de l'énergie. Les visiteurs étaient très impressionnés par les 23% d'espaces verts ainsi que par les installations dédiées notamment à la réduction de la consommation d'énergie. Ils ont pu apprécier la performance des cadres et du personnel à réaliser la montée en puissance de l'usine en seulement onze mois. En attendant, les deux sociétés, SNNC et PT Antam maintiennent une étroite collaboration depuis 2007 à travers divers échanges techniques pour promouvoir les intérêts communs et la coopération mutuelle.

## Jun-Ho Joung a été félicité par le Ministre des affaires intérieures

Jun-Ho Joung travaille au sein de l'équipe de direction de la sécurité. Le 9 novembre, lors de la 49<sup>e</sup> « Journée annuelle de protection contre les incendies », il a reçu une distinction du Ministre de l'administration gouvernementale et des affaires intérieures. Les employés ont assisté à une cérémonie qui s'est tenue au centre communautaire de Gwangyang. Jun-Ho Joung a grandement contribué à améliorer la prise de conscience des employés à la sécurité incendie et a fait des efforts considérables pour prévenir les accidents sur le lieu de travail.

## Un modèle d'intégration industrielle et commerciale

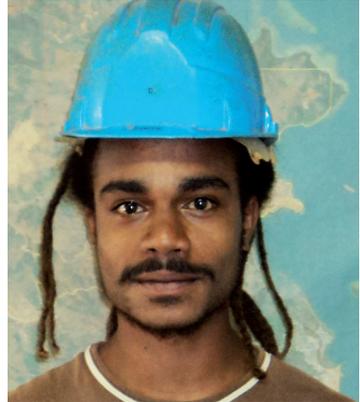
En détresse dans les années 1990, le secteur minier incluant celui du nickel bénéficie depuis quelques années de la combinaison de deux tendances à long-terme : la réduction des découvertes géologiques et l'envol de la demande de métaux des pays émergents. L'augmentation de la demande asiatique tirée par la Chine, qui produit près de 40% de l'acier inoxydable et consomme l'équivalent en minerai de nickel, a entraîné l'ouverture de mines coûteuses à exploiter, mais dont la production est néanmoins nécessaire pour répondre à l'augmentation de la demande. Seuls les grands groupes miniers disposant de vastes domaines ont pu largement bénéficier de cette tendance haussière, notamment dans le minerai de fer et de charbon qui constituent les deux grands entrants de la sidérurgie, mais également dans le nickel. Le nombre de grands projets pouvant répondre à l'augmentation de cette demande reste pourtant limité tandis que les coûts de production des unités existantes augmentent. Aussi, le développement de filières verticalement intégrées telles que celle initiée par la SMSP avec POSCO dans le secteur du nickel et d'ArcelorMittal dans le fer, constitue une voie médiane permettant d'exploiter des ressources marginales et des gisements à faible taux de métal contenu en réduisant les coûts d'intermédiation. Ni nanti, ni condamné, malgré un domaine minier et des capacités financières limités, le groupe SMSP au travers de SNNC, entend bien profiter de la conjoncture et transformer ces deux handicaps en un levier de réussite au profit du pays !

NMC

## Daniel Tchacko est technicien HSE à Kouaoua

Daniel Tchacko a été recruté au centre minier de Kouaoua en mars 2010 à l'issue de trois mois de stage, dont le projet portait sur les travaux de revégétalisation sur les quatre centres miniers NMC. Daniel est originaire d'Ouvéa où il a effectué toute sa scolarité primaire jusqu'au collège de Eben-Eza. Il a poursuivi ses études au Lycée Do-Kamo, où il a obtenu un baccalauréat scientifique, option SVT. Après l'obtention du baccalauréat, il a poursuivi ses études à l'Université de Nouvelle-Calédonie où il obtint en 2010 un DEUST Revégétalisation et Gestion de l'Environnement Minier.

En matière d'hygiène et de sécurité, le travail de Daniel consiste à faire des contrôles périodiques sur les outils et engins de travail à l'atelier, ainsi que sur la disponibilité des équipements de sécurité sur site tels que les extincteurs, l'organisation et le suivi des travaux de désinfection. Par ailleurs, selon les directives du chef de centre, il est chargé des inductions sécurité pour les nouveaux embauchés. En tant que technicien environnement, Daniel est tenu de faire le suivi des chantiers et des plans de gestions des eaux de ruissellement. Dans le secteur de la revégétalisation, il assure le suivi et la localisation des espaces à revégétaliser, notamment les fosses en fin d'exploitation, en vue de renforcer les versants pour préconiser les futurs travaux de revégétalisation. « J'aime mon travail, car je pense qu'il est toujours temps de protéger notre environnement. Si par le passé l'environnement avait subi beaucoup de dégâts, c'était surtout à cause des anciennes méthodes d'exploitation. Les nouvelles méthodes d'exploitation mettent en avant les mesures de protection de l'environnement.»



NMC

## Embauches et nominations

Marie Eatene a été embauchée en qualité de Technicienne Hygiène, Sécurité et Environnement au centre de Nakety. Gwenaël Fréour, travaillant en tant que Chef du département Environnement depuis le 1er juin 2011, est muté en qualité de Chef de centre à Ouaco et est donc maintenant rattaché au Directeur des mines, Eric Aucher.

NMC

## Attribution des médailles d'honneur du travail

Ces médailles sont destinées à récompenser certains salariés en fonction de leur ancienneté, pour les remercier du travail accompli et de leur fidélité. Les candidats doivent s'adresser aux correspondants RH sur sites ou à la direction des ressources humaines. La remise du dossier de candidature par le salarié doit être adressée au plus tard le 31 décembre pour une remise au cours du second semestre 2012.



## Jean-Louis Jiako partage la culture d'entreprise du groupe en métropole

A l'université de Nantes où il prépare une licence professionnelle en protection de l'environnement, Jean-Louis approfondit ses connaissances et partage dans le cadre de sa formation continue la culture d'entreprise du groupe. Devant un public attentif, Jean-Louis a du faire un exposé sur le groupe SMSP à travers sa société minière NMC, son histoire, ses structures hiérarchiques, son engagement social, ses méthodes de production. D'autres thèmes plus philosophiques et/ou littéraires ont été également abordés tels que les mythes, les symboles, les valeurs implicites et explicites, les croyances collectives et le langage dans l'entreprise. Cette présentation a permis à Jean-Louis de se replonger dans la maîtrise de la connaissance du groupe SMSP, notamment les différentes caractéristiques qui définissent la vie, le fonctionnement et la culture de l'entreprise, mais également les liens qui régissent ses relations avec l'ensemble de ses partenaires économiques. «Je suis très intéressé par la formation que je suis actuellement. Cela me permet non seulement d'approfondir mes connaissances et mes expériences professionnelles, mais c'est aussi et surtout une grande ouverture vers d'autres cultures ! » écrit Jean-Louis.

## Sécurité routière : nous sommes tous concernés !

Nous allons bientôt entrer en période de vacances et de fêtes de fin d'année. Aussi le gouvernement lance une campagne sur la prévention routière avec des images choquantes à la télévision et dans les journaux. « Prière de la boucler » est le slogan de la nouvelle campagne de sensibilisation sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Le port de la ceinture est obligatoire en Nouvelle-Calédonie à l'avant depuis 2001 et à l'arrière depuis 2005. Pourtant, depuis deux ans, 70 % des victimes tuées dans un accident de la route ne portaient pas leur ceinture de sécurité. Voici quelques règles de prudence au volant, notamment pour les longs trajets. Avant de partir, assurez-vous du bon état général du véhicule (moteur, pneu, frein...). Pour ne pas être surpris, mieux vaut se renseigner sur les conditions météorologiques (particulièrement lors de fortes pluies...). La sécurité routière préconise de s'arrêter au minimum toutes les deux heures et de faire une pause de dix minutes. Respecter les distances de sécurité, lever le pied en cas de travaux. Sachez que le risque d'accident est multiplié par 4 avec l'emploi d'un téléphone portable au volant. Un dernier petit conseil ! La route est une chose sérieuse et la vie est bien trop précieuse pour la risquer pour une question d'horaire. Enfin, rappelez-vous qu'en vertu du règlement intérieur (article 13, paragraphe 9) tout accident, même léger, survenu au cours du trajet du travail, doit être porté immédiatement et au plus tard dans les 24 heures à la connaissance du chef hiérarchique de ou des intéressés. Toute déclaration d'accident ou de sinistre doit être faite au plus tard dans les 48 heures. Bonne route et bonnes fêtes !

## S'associer à l'identification et à la résolution des préoccupations hygiène et sécurité

L'identification des préoccupations ainsi que le traitement à la source des problèmes de santé et de sécurité au travail s'effectue conjointement par l'association du personnel et la participation active du management de la NMC qui prend les mesures nécessaires pour assurer la prévention des maladies professionnelles, notamment celles liées aux poussières amiantifères. La société ne désire ni banaliser ni dramatiser la situation au regard de l'amiante et se veut proactive en mobilisant un comité amiante motivé et pluridisciplinaire. La société a par ailleurs mandaté un consultant membre de la compagnie des experts judiciaires auprès de la cours d'appel de Nouméa afin d'aider le comité à mettre en œuvre les dispositions réglementaires nouvellement édictées en matière d'information et de protection contre les poussières d'amiante. Ainsi, l'évaluation des risques professionnels par métier pour tous les centres miniers et les laboratoires a été réalisée, le plan de prévention ainsi que les procédures ont été rédigés, la stratégie d'échantillonnage a été définie et déposée auprès des autorités compétentes, les modalités de diffusion d'information validées, enfin la cartographie des sites miniers en activité est maintenant terminée. Au laboratoire central, le personnel a été sensibilisé et formé à l'utilisation des équipements de protection collective et individuelle, et les études portant sur la réorganisation des locaux ont été réalisées. Le comité amiante se réunit, tant en interne pour faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action, qu'en externe avec d'autres entreprises pour réfléchir ensemble sur les solutions à préconiser, mettre en cohérence les procédures et mutualiser les moyens. La protection contre les poussières issues des terrains amiantifères dans les activités extractives est un apprentissage collectif impliquant l'employeur, le personnel, la médecine du travail, les services techniques et administratifs compétents. La protection des salariés est basée sur l'action et les efforts individuels, avec notamment l'utilisation des équipements de protection individuelle adaptés, le respect de la signalétique et des procédures.

## Prendre vraiment conscience des risques liés au tabac

Le tabac est une cause de mortalité importante puisqu'un fumeur sur deux est destiné à en mourir. Un cancer sur trois est dû au tabagisme qui est la cause de 90% des cancers du poumon. Les autres pathologies liées au tabagisme sont principalement les maladies cardiovasculaires, le cancer des voies aéro-digestives supérieures, celui de la vessie ainsi que les maladies respiratoires obstructives et chroniques. La Nouvelle-Calédonie n'est malheureusement pas épargnée par ce fléau de la société de consommation puisque 38% de la population adulte fume. L'entreprise incite donc le personnel à arrêter de fumer et rappelle qu'il est formellement interdit de fumer dans les bureaux individuels ou les espaces collectifs fermés ainsi que dans les cabines d'engins et dans tous les locaux portant le panneau « interdiction de fumer » en raison de risques particuliers d'incendie.

CTM

## Renforcer l'hygiène et la sécurité au sein de la batellerie

Alain Giraud a été embauché en qualité de responsable hygiène et sécurité au sein de l'entreprise Cotransmine. Il est directement rattaché au responsable des opérations, Christophe Moracchini. L'une des premières missions d'Alain est le renforcement de la politique hygiène et sécurité au sein des activités des centres d'exploitation. En tant que responsable HS, il doit par ailleurs identifier, analyser et évaluer les risques d'accident par métier/poste/chantier, mettre en place et suivre des activités HS sur le terrain et faire respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité. Alain aura également pour mission d'élaborer des statistiques d'accidents et incidents ainsi que le suivi des moyens de précautions et d'actions correctives au sein de la batellerie. Bienvenue à bord Alain!

CTM

## Des pontons flottants à Téoüdié pour l'amélioration des tâches et la sécurité

Deux pontons flottants ont été fabriqués par une entreprise locale et récemment livrés à Téoüdié. La société a initié ce projet dans le souci d'améliorer la sécurité des travailleurs lors des montées à bord et des descentes des remorqueurs durant les opérations de chargement de minéraliers. L'autre étape du projet consiste à la mise en place d'ancres à vis nécessitant l'utilisation d'un appareillage spécifique, pour la fixation du dispositif. L'acquisition de ces équipements va permettre l'optimisation de la sécurité pour les montées à bord et les descentes, ainsi que l'amélioration de la maintenance des remorqueurs. Selon Christophe Moracchini, le responsable d'exploitation de Cotransmine, « cela facilitera vraiment le travail des équipes de nuit. Les travaux devront s'achever très bientôt et l'inauguration pourrait avoir lieu dès le mois de décembre ».

KNS

## Incendie des bureaux administratifs de Vavouto

Une grande partie des bureaux administratifs de Vavouto, plus précisément l'aile Est (EPCM) où se trouvaient l'équipe projet, la sécurité ainsi que les ressources humaines et la formation, a entièrement péri dans un incendie. Le réseau informatique de l'équipe de construction est toutefois intact. L'ensemble des 290 employés occupant les bureaux administratifs ont été relocalisés.

KNS

## Revue des tâches d'opération d'usine

L'équipe Pyrométallurgie procède actuellement à l'évaluation des tâches de ses opérateurs sur la base des SOP (Procédures d'Opération) développées à ce jour. L'objectif est double : revoir et ajuster au besoin l'organisation du travail ; ajuster les besoins en formation compte tenu des spécificités de chaque opérateur.

 KNS

## Une boîte à outils pour la protection de l'environnement

Une boîte à outils « environnement » a été organisée le jeudi 20 octobre sur le massif à partir de 6h30. La majorité des opérateurs qui travaillaient sur le massif étaient présents afin d'être sensibilisés aux règles des bonnes pratiques environnementales. Les responsables des terrassements sur le massif animeront ce «toolbox» en Zone 2. L'objectif pour KNS est de démontrer que l'environnement est sa priorité et qu'elle souhaite en limiter les impacts.

 KNS

## La réhabilitation des carrières

3000 m<sup>3</sup> d'anciennes carrières sont en cours de réhabilitation par l'équipe de gestion des eaux de ruissellement de la mine de KNS, dans la zone Trazy Guerioum. Ces travaux doivent préparer la mise en place d'un essai sur la germination d'espèces natives réalisé conjointement par l'Université de Nouvelle-Calédonie et le service de réhabilitation et biodiversité.

 KNS

## Première exercice du plan d'urgence maritime

Le premier groupe de bénévoles volontaires formant l'équipe du Plan d'Urgence Maritime a commencé sa formation par une session théorique sur le matériel du PUM ainsi que sur les caractéristiques des polluants. A l'issue de cette formation, le premier exercice du PUM avec les bénévoles de Koniambo Nickel a eu lieu le jeudi 3 novembre. L'objectif était de développer la prise en main du matériel PUM et cela a aussi été l'occasion de sortir deux types de barrages nécessaires aux interventions : le barrage côtier et le barrage hauturier. C'était la première fois que 200 mètres de barrage hauturier ont été déployés et utilisés dans le cadre d'un confinement dynamique d'une nappe d'hydrocarbure ! Les objectifs de cet exercice ont donc été atteints avec succès. KNS a remercié tous les bénévoles pour leur motivation et leur implication. Un deuxième exercice a été planifié et exécuté le jeudi 17 novembre.

 KNS

## Visite des travaux de revégétalisation

Le mercredi 9 novembre, des membres de la Société Nationale de l'Horticulture et l'Institut Agronomique Calédonien, intéressés par les actions de revégétalisation de KNS, se sont rendus sur le site de Koniambo. Deux membres du service revégétalisation, Angelo Nanmoira et Antoine Leveau, n'ont pas manqué de leur faire visiter la pépinière du site et de répondre à leurs nombreuses questions.



## Formation des opérateurs

Certains employés du département de la préparation du minerai ont commencé à suivre les formations Hygiène et Sécurité normalement associées à l'opération (ex : habilitation électrique, analyse sécuritaire des tâches, etc.) afin d'être en mesure de supporter les activités de mise en service. Ces formations ont porté entre autres sur l'inspection et le pilotage des installations. Elles ont pour objectif de permettre de préparer le personnel de production à la phase de mise en service prévue à la fin de l'année ainsi qu'à la montée en production.

## Les retombées économiques et sociales pour les sociétés locales

Depuis sa création en 2008 (grâce au soutien actif de la SMSP qui est à l'origine du projet et fait également partie du comité de pilotage), l'association ECKO (Entreprises Calédoniennes pour le projet Koniambo) collabore au projet pour dimensionner à la taille des entreprises calédoniennes, les marchés et appels d'offres lancés pour la construction de l'usine. Sa vocation est de permettre une meilleure intégration des entreprises calédoniennes dans le projet industriel de l'usine du Nord. Cette intégration s'exerce à la fois sur les marchés dits internationaux et locaux, c'est-à-dire avec les entreprises étrangères qui grâce à ECKO ont recours à la sous-traitance locale et entre les entreprises calédoniennes elles-mêmes puisque ECKO favorise également les synergies entre entreprises du Nord et du Sud. L'objectif initial de 100 milliards de retombées économiques pour les entreprises calédoniennes vient d'être atteint et même dépassé avec 106 milliards XPF engagés par KNS à la mi-2011. 260 contrats de marché de travaux pour un montant de 94 milliards XPF ont été attribués aux entreprises calédoniennes. 37% de ces contrats ont été attribués dans le secteur de la construction et 24% dans celui du terrassement tandis que les services représentent 18%. 9 100 commandes ont également été générées. Au total, 177 entreprises calédoniennes sont actuellement ou ont été en contrat direct avec le projet : 76 issues de la zone VKP, 18 localisées dans le reste de la province Nord et 83 originaires de la province Sud. Près de 2 500 calédoniens travaillent actuellement sur le chantier de Vavouto. Une fédération d'entreprises avec les artisans de la côte Est s'est inscrite au BEN (Bureau des Entreprises du Nord) pour permettre de répondre aux différentes sollicitations de KNS dans le cadre de la construction de l'usine, tout en créant des emplois en priorité pour les habitants de la côte Est de la Calédonie.



Groupe SMSP  
Immeuble  
Carcopino  
3000 - BP 66  
98845 Nouméa

[www.smsp.nc](http://www.smsp.nc)

